

## Prorogation de la durée de vie

# MAC EQUILIBRE FCP

**Fonds Commun de Placement**

**Agrément du CMF N°03-2005 du 16 février 2005**

**Adresse : Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis**

MAC SA intermédiaire en bourse, en sa qualité de gestionnaire de MAC EQUILIBRE FCP, informe le public et les porteurs de parts que son conseil d'administration réuni le 02 mai 2012 a décidé de proroger la durée de vie dudit FCP de 7 ans à 99 ans.

Le prospectus de MAC EQUILIBRE FCP mis à jour sous le numéro 05-0512/A001 ainsi que le règlement intérieur du fonds mis à jour seront mis incessamment à la disposition du public, sans frais, auprès du gestionnaire MAC SA intermédiaire en bourse sis au Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis et de son réseau d'agences.